



Flash Info



Commune de Saint-Sauveur-sur-École avril 2016

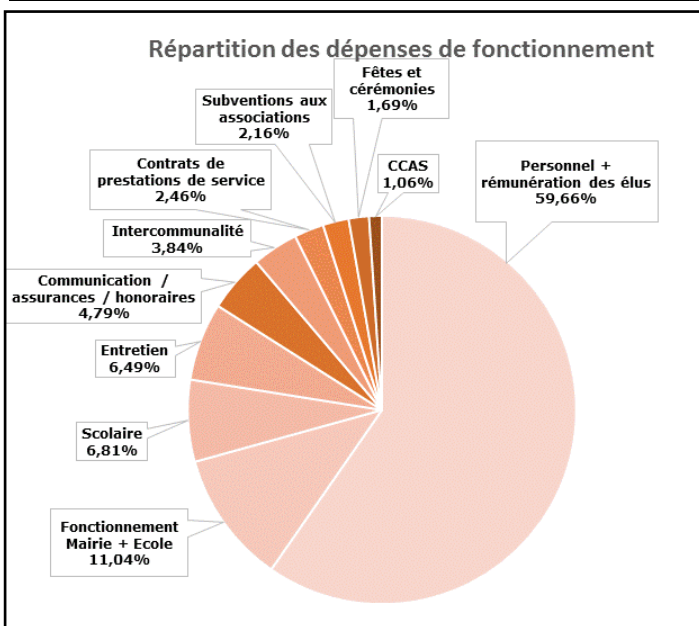
. Spécial budget Spécial budget.... Spécial budget.

Réalisation du budget 2015

Un Budget 2015 qui ressort positif à 278 780 €

La section de fonctionnement, qui regroupe les frais de fonctionnement de la mairie est positif de 462 843€. La section d'investissement, qui comprend les engagements à moyen terme de la mairie est débitrice de 145 363€ avec un reste à réaliser de 38700€.

Une diminution globale des dépenses de fonctionnement de 5.88% par rapport à 2014.



On note une diminution de 9.30% des charges générales par rapport à ce que nous avons budgétisé. Ce résultat est satisfaisant dans la mesure où il comprenait déjà une diminution forfaitaire de 8% sur certains postes et qu'il a fallu intégrer cette année une régularisation de 2000 € de charges d'électricité de 2012.

Les postes en dépassement du budget qui leur était alloué sont :

- les *Fournitures de petit Equipement* (casse sur du matériel, achat de matériel nécessaire à des réparations aux terres menues et au moulin)
- *l'Entretien de matériel roulant*
- *la Maintenance* avec notamment la part obligatoire de notre logiciel comptable
- les *Frais de communication*.

Les principaux postes du budget sont :

- les *charges de personnel*
- les *frais de fonctionnement de la mairie, de l'école et des différentes salles que nous mettons à la disposition des associations* (chauffage / électricité / fournitures)
- *le scolaire*
- *l'entretien*

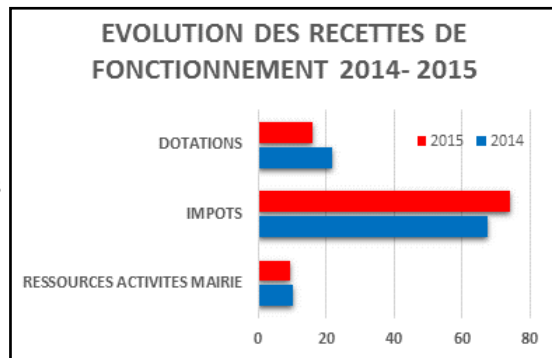
Une diminution globale des recettes de 2.84% par rapport à 2014

Cette diminution peut, à première vue, paraître faible. Cependant ce chiffre ne saurait cacher, la diminution

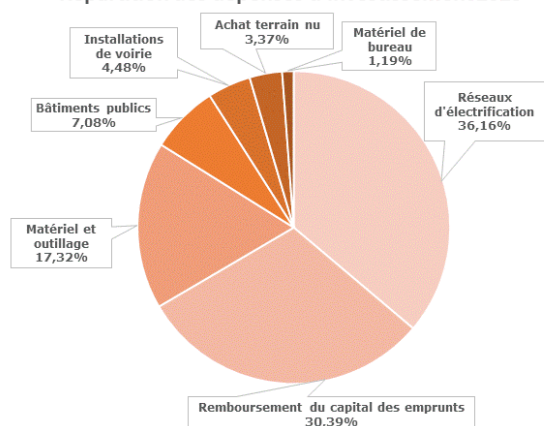
- *des redevances publiques* que nous touchons pour les antennes posées
- *des redevances du périscolaire* dépendantes du nombre d'enfants
- **surtout la diminution des dotations de l'état de 27.88%.**

Nos actions pour développer nos ressources (location de salles), ainsi qu'une évolution favorable de l'assiette fiscale entraînant une augmentation des montants perçus de la taxe d'habitation et de la taxe foncière viennent compenser en partie ces diminutions. Ceci sans augmentation de notre part des taux de prélèvement.

L'autofinancement dégagé en 2015 sur la commune est donc de 462 843€, en amélioration sur les 2 dernières années



Répartition des dépenses d'investissement 2015



Une section Investissement débitrice sur l'année à 145 363 €

Pour mémoire, nous avons financé en 2015, des travaux d'électrification rue des Dimes Chèvres, des travaux de remise en état de nos bâtiments (école, salles), ainsi que l'achat de matériel destiné à faciliter et optimiser le travail de nos agents d'entretien, suite au désistement d'une entreprise extérieure.

En 2015, 31% du montant de nos dépenses d'investissement ont eu pour objet **de rembourser le capital des emprunts de la commune.**

Les recettes d'investissement 2015 n'ont pas couvert les dépenses.

Deux explications à cela :

- Des investissements de 2013, non éligibles au remboursement de la TVA.
- Des subventions obtenues pour les travaux d'électrification et les travaux de voirie mais en diminution car les subventions en provenance de la région ou du département n'ont pas été obtenues cette année, du fait de la nature des investissements engagés.

Budget 2016

Lors du conseil municipal du 12 avril dernier le budget primitif 2016 a été présenté. Par nature, il est équilibré.

Continuer nos efforts de diminution des charges de fonctionnement

Devant une nouvelle diminution des dotations de l'Etat (23 % de baisse sur 2016), nous sommes amenés à chercher toujours davantage d'économie. C'est le travail du comité consultatif Finances.

Les postes sur lesquels un effort sera fait cette année, seront notamment

- les contrats de prestations de services (chaque contrat sera analysé avec l'intention d'optimiser les prestations et de chasser les facturations inutiles)
- les frais de télécommunication (notre installation mairie et école étant obsolète, une négociation est en cours).

Les principales augmentations de budget portent sur

- les frais d'entretien de terrain (Elagage d'arbres, Frais d'enlèvement de décharges sauvages sur nos chemins)
- les frais d'entretien des bâtiments publics
- la maintenance (Le SDESM a changé de prestataire éclairage, ce qui va entraîner une augmentation des prestations facturées).

Accélérer les investissements

En ce qui concerne les investissements, nos principaux engagements portent sur

- le scolaire (Toilettes, Fenêtres, Accessibilité)
- sur la jeunesse et le sport (city stade)
- le réseau d'électrification (Fontaine ST MARTIN)

Ces investissements seront financés à 1/3 via des subventions demandées, 1/3 par la récupération de la TVA sur les investissements de 2014 et 1 /3 par la section de fonctionnement excédentaire.

Notre besoin de financement 2016 est évalué à 184 063 €

Le Budget Eau et Assainissement

Le bilan total de 2015 pour la partie Eau et Assainissement est de 75 548 € avec un reste à réaliser de 24 000 €. Le bilan global est donc positif de 51 549 €.

2016 est une année importante pour ce budget puisque nous devons revoir nos contrats d'exploitation de la partie eau et assainissement. Des études ont été lancées afin de choisir au mieux notre mode de gestion de cette délégation du service public ainsi que le prestataire.

Des travaux d'entretien et d'études sont prévus dans le budget 2016 en fonctionnement.

CONCLUSION :

Un bon résultat 2015, fruit d'efforts d'économie sur des postes de charges à caractère général. Ces économies nous permettent malgré la diminution de nos recettes de fonctionnement, notamment sous le poids de la diminution des dotations de l'ETAT, d'accroître sur cette année notre capacité d'autofinancement. En ce qui concerne les investissements de la commune, nous restons sous la contrainte de choix d'investissements antérieurs, sur lesquels nous ne pouvons pas récupérer la TVA payée, et sous la charge des remboursements des emprunts. Nous dégageons cependant sur cette année au global un résultat positif de 278 870 €, qui a été affecté au résultat 2016 .

Les questions du Conseil sur le budget

La présentation du budget aux membres du conseil s'est faite en deux temps. Une première présentation au mois de mars dernier en réunion de travail au cours de laquelle le budget 2015 a été présenté et les investissements 2016 débattus. Enfin le vote du budget a eu lieu lors du conseil du 12/04/2016.

Quelles sont les observations avancées ?

Questions soulevées	Réponses du conseil municipal
M ^{me} GRECO: la mairie a mis fin au contrat de sous-traitance qui permettait l'entretien des terrains	L'entreprise qui assurait cet entretien a dénoncé le contrat au mois de mars 2015. Dans un soucis d'optimisation des charges de la commune, nous n'avons pas pris de nouvelle société.
M ^{me} GROLLEAU: le budget festivité est prévu en augmentation, or, la mairie n'a pas financé pour les scolaires le spectacle de carnaval et la chasse aux œufs de paques en 2016.	Le budget festivité subit une augmentation de 800 €. Le 25 Juin 2016 a été prévue une fête de village, mais aussi un nouvel après-midi sportif et un rallye famille. La mairie réitère sa volonté de faire bénéficier chaque classe d'âge de rassemblements festifs. 6.81% du budget est consacré au scolaire. Les enfants de moins de 10 ans ne sont donc pas «oubliés» dans notre budget. Le choix des festivités se fait désormais via le CMJ et les comités consultatifs collégiens ou lycéens. La mairie rappelle qu'elle est à la disposition des parents d'élèves pour participer à l'organisation de manifestations .
M ^{me} GRECO: l'argent consacré à l'achat de livres de bibliothèque est en diminution	Non, la part réservée à la bibliothèque reste la même. Ce sont deux abonnements de la mairie qui sont annulés pour une économie de 300 €.